A V I S P U B L I C

Édition du 9 décembre 2023

AVIS DE PROMULGATION DU
RÈGLEMENT NUMÉRO 1272-2023

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 4 décembre 2023, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé : « Règlement numéro 1272-2023 modifiant le règlement numéro 2467-2003 décrétant les limites de vitesse maximales permises sur certaines rues de la municipalité et dans certaines zones scolaires afin de diminuer la limite de vitesse à 50 km/h sur une partie de la rue Bousquet et à 30 km/h sur les rues Le Corbusier et Simonds Sud pour la zone scolaire de l'école secondaire Joseph-Hermas-Leclerc ».

2. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

3. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

Donné à Granby, ce 8 décembre 2023.

La greffière adjointe,

Me Joannie Meunier